

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 décembre 2014

OBJET :

**Participation des familles au centre d'accueil
Collectif de Mineurs «Les Lutins»**

Rapporteur : M SAPIRSTEIN

Délibération n° 18

EXPOSE DES MOTIFS :

La délibération en date du 28 janvier 2013 fixait la participation financière des familles pour le Centre d'Accueil Collectif de Mineurs «Les Lutins» en tenant compte des revenus conformément aux conventions d'objectifs et de financement (prestation de service) signées avec la CAF. Les tarifs étaient définis comme suit :

Tarifs mercredis :

RESSOURCES MENSUELLES DU MENAGE		POUR LA ½ JOURNEE AVEC REPAS	
		Ascéen	Extérieur
0 €	1 100 €	8,50 €	19,60 €
1101 €	2 000 €	8,75 €	19,60 €
2001 €	3 000 €	9 €	19,60 €
Supérieures à 3 000 €		9,25 €	19,60 €
RESSOURCES MENSUELLES DU MENAGE		POUR LA ½ JOURNEE SANS REPAS	
		Ascéen	Extérieur
0 €	1 100 €	4,90 €	13,40 €
1101 €	2 000 €	5,15 €	13,40 €
2001 €	3 000 €	5,40 €	13,40 €
Supérieures à 3 000 €		5,65 €	13,40 €

RESSOURCES MENSUELLES DU MENAGE		POUR LA JOURNEE AVEC REPAS OU POUR LA ½ JOURNEE AVEC REPAS	
		Ascéen	Extérieur
0 €	1100 €	12,10€	19,60€
1101 €	2000 €	12,40€	19,60€
2001 €	3000 €	12,60€	19,60€
Supérieures à 3000 €		12,90€	19,60€

Tarif vacances scolaires :

RESSOURCES MENSUELLES DU MENAGE		POUR LA ½ JOURNEE SANS REPAS	
		Ascéen	Extérieur
0 €	1 100 €	8,50 €	13.40 €
1101 €	2 000 €	8,75 €	13.40 €
2001 €	3 000 €	9 €	13.40 €

RESSOURCES MENSUELLES DU MENAGE		FORFAIT VACANCES semaine		
		Ascéen		Extérieur
		Tarif normal	Forfait	
0 €	1 100 €	60,50€	54,45€	98 €
1101 €	2 000 €	62 €	55,80 €	98 €
2001 €	3 000 €	63 €	56 ,70 €	98 €
Supérieures à 3 000 €		64,50€	58,05 €	98 €
Supérieures à 3 000 €		9,25 €		13.40 €

Garderie du matin : 1, 25 € tarif unique

Garderie du soir : 1,50 € tarif unique.

Compte tenu de l'évolution du coût de la vie, il y a lieu d'actualiser une hausse des tarifs pour l'année 2015.

PROPOSITIONS :

Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter la nouvelle tarification du Centre d'Accueil Collectif de Mineurs ci-dessous qui sera appliquée dès la première facturation 2015.

Tarif mercredis :

RESSOURCES MENSUELLES DU MENAGE		POUR LA ½ JOURNEE AVEC REPAS	
		Ascéen	Extérieur
0 €	1 100 €	8,62 €	19,90€
1101 €	2 000 €	8,88 €	19,90€
2001 €	3 000€	9,13€	19,90€
Supérieures à 3 000 €		9,38 €	19,90€
RESSOURCES MENSUELLES DU MENAGE		POUR LA ½ JOURNEE SANS REPAS	
		Ascéen	Extérieur
0 €	1 100 €	4,97€	13,60€
1101 €	2 000 €	5,22€	13,60€
2001 €	3 000 €	5,48€	13,60€
Supérieures à 3 000 €		5,73€	13,60€

Tarif vacances scolaires :

RESSOURCES MENSUELLES DU MENAGE		POUR LA JOURNEE AVEC REPAS OU POUR LA ½ JOURNEE AVEC REPAS	
0 €	1100 €	12,18€	19,90€
1101 €	2000 €	12,58€	19,90€
2001€	3000 €	12,78€	19,90€
Supérieures à 3 000 €		13,09€	19,90€
RESSOURCES MENSUELLES DU MENAGE		POUR LA ½ JOURNEE SANS REPAS	
0 €	1100 €	8,62€	13,60€
1101 €	2000 €	8,88€	13,60€
2001€	3000 €	9,13€	13,60€
Supérieures à 3 000 €		9,38€	13,60€

FORFAIT VACANCES :

RESSOURCES MENSUELLES DU MENAGE		FORFAIT VACANCES (semaine de 5 jours)		
		Ascéen		Extérieur
		Tarif normal	Forfait	
0 €	1 100 €	60,90€	55,26€	99,50€
1101 €	2 000 €	62,90€	56,63€	99,50€
2001 €	3 000 €	63,90€	57,55€	99,50€
Supérieures à 3 000 €		65,45€	58,92€	99,50€

Garderie du matin : 1, 25 € tarif unique

Garderie du soir : 1,50 € tarif unique

- Il est rappelé que les enfants de Dommartemont scolarisés dans les écoles maternelles ou élémentaires de la commune bénéficient du tarif Ascéen pour le Centre d'Accueil Collectif des Mineurs.
- Dans la mesure où plusieurs enfants viennent d'une même famille, une décote de 1 € par accueil sera effectuée pour chaque enfant à partir du deuxième.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité et 5 abstentions (M. RIFF, pouvoir MME PAGELOT, M. CLOMES, MME MATHIEU, M. LEINSTER) accepte les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 18 Décembre 2014.

Extrait conforme,

Le Maire,



Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2014

tenu sous la présidence de
de Mme Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice : 29
- Nombre de présents : 25
- Nombre de votants : 28
- Convocation du Conseil Municipal le : 08 décembre 2014
- Convocation distribuée le : 08 décembre 2014
- Affichage du procès-verbal le : 27 janvier 2014

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN,
MME CADET, M. VOGIN Adjoints,
- MME LEDROIT, M. FRANIATTE, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER,
MME PARISOT, M. ROSSIGNON, MME LANZI, M. DI TOMMASO, MME DOLATA,
M. GONCALVES, M. MARSON, M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. RIFF,
M. CLOMES, MME POYDENOT D'ORO DE PONTONX, M. CAUSERO, Conseillers
Municipaux.

POUVOIRS

- M. COLMÉ à MME SIMONNET
- MME GEORG à M. SAPIRSTEIN
- MME PAGELOT à M. RIFF

EXCUSE

- M. THOUVENIN

SECRETAIRE DE SEANCE :

- MME LEDROIT

Pour extrait,

Michel BREUILLE,



Maire

